

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Damien De Keyser, *Conseiller communal-Président* ;
Benoît Cerexhe, *Bourgmestre* ;
Caroline Lhoir, Alexandre Pirson, Françoise de Callatay-Herbiet, Antoine Bertrand, Carine Kolchory, Dominique Harmel, Gerda Postelmans, Helmut De Vos, *Échevins* ;
Philippe van Cranem, Anne-Charlotte d'Ursel, Carla Dejonghe, Christine Sallé, Alexia Bertrand, Aymeric de Lamotte, Christophe De Beukelaer, Georges Dallemagne, Cécile Vainsel, Catherine Bruggeman, Etienne Dujardin, Laurent de Spirlet, Olivia Casterman, Marie Cruysmans, Jonathan de Patoul, Anne Delvaux de Fenffe, Juliette Siaens-Mahieu, Christiane Mekongo Ananga, Cathy Vaessen, Michel Naets, Sophie Busson, Danièle Van Crombrughe-Gruloos, *Conseillers communaux* ;
Florence van Lamsweerde, *Secrétaire communale*.

Excusés

Willem Draps, Tanguy Verheyen, Muriel Godhaird, *Conseillers communaux*.

Séance du 27.06.23

#Objet : CC - Enseignement - Règlement d'ordre intérieur d'occupation des locaux dans les bâtiments scolaires communaux de Woluwe-Saint-Pierre - Approbation #

Séance publique

Enseignement francophone - Enseignement néerlandophone

LE CONSEIL,

Vu la nouvelle loi communale, telle que modifiée par dispositions fédérales et régionales, notamment l'article 117 ;

Considérant que la commune est propriétaire des bâtiments scolaires communaux ;

Considérant que la commune souhaite encourager l'organisation d'activités au sein des écoles communales tout en fixant les conditions d'occupation de ses locaux ;

DECIDE d'approuver le règlement d'ordre intérieur fixant les conditions d'occupation des locaux dans les bâtiments scolaires communaux de Woluwe-Saint-Pierre, ci-annexé.

Le Conseil approuve à l'unanimité le projet de délibération.

32 votants : 32 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

La Secrétaire communale,
(s) Florence van Lamsweerde

Le Président,
(s) Damien De Keyser

POUR EXTRAIT CONFORME
Woluwe-Saint-Pierre, le 07 juillet 2023

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

Florence van Lamsweerde

Benoît Cerexhe